STV FST Finkenhubelweg 11 Postfach CH-3001 Bern T +41 31 307 47 47 F +41 31 307 47 48 info@swisstourfed.ch www.swisstourfed.ch



CLASSIFICATION DES APPARTEMENTS DE VACANCES ET DES CHAMBRES D'HÔTES

Juillet 2016

# QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE?

En cas d'incendie, il est important de réagir immédiatement afin de limiter les dommages autant que possible. Gardez votre calme et tenez-vous en aux trois règles d'or suivantes:

## DONNER L'ALARME (TÉLÉPHONE 118), SECOURIR, ÉTEINDRE

#### 1 DONNER L'ALARME

- Appelez les pompiers en téléphonant au 118.
- Alertez les personnes en danger.

#### 2 SECOURIR

- Evacuez les personnes et les animaux du périmètre de l'incendie.
- Fermez portes et fenêtres et quittez le lieu de l'incendie en empruntant les issues de secours.
- Lorsque la cage d'escalier est enfumée, restez dans votre appartement et attendez les pompiers près de la fenêtre.

### 3 ÉTEINDRE

- Luttez contre l'incendie avec les moyens appropriés (extincteur manuel, couverture antifeu, etc.)
- Donnez toutes les informations utiles aux pompiers une fois que ceux-ci sont sur place.

Source: ch.ch Un service de la Confédération, des cantons et des communes







